



ASSEMBLEE GENERALE DE LA L.F.N.A.

Vendredi 16 et samedi 17 juin 2023

Format dématérialisé

SYSTEME D'ACCESSION DE R1 VERS N3

Fin de saison 2023-2024

La FFF va permettre aux Ligues de choisir les modalités d'accession au championnat National 3 à l'issue de la saison 2023/2024 (deux options sont prévues par les textes fédéraux).

Les clubs néo-aquitains concernés ont été consultés (*) et **ont retenu à 68 % l'option 2 qui prévoit l'organisation de barrages**, selon le système ci-après :

Option pour 3 groupes de R1 :

Au besoin pour départager trois équipes ayant terminé à la même place au classement de leur poule respective de Régional 1, c'est l'équipe ayant remporté le barrage d'accession selon les critères ci-après qui accède :

L'équipe accédante, sera déterminée à l'issue de 3 matches de barrage, entre les trois équipes, éligibles à la montée en National 3.

Ordre des rencontres :

La lettre affectée à chaque équipe sera désignée par tirage au sort.

Sur le terrain du premier nommé :

1er match - A x B

2ème match - C x A ou B x C

3ème match - B x C ou C x A

Sachant que le perdant du 1er match jouera obligatoirement le 2ème match contre l'exempt de la 1ère journée et que chaque équipe devra recevoir une fois.

Points :

Chaque match devra obligatoirement désigner un vainqueur ; s'il y a match nul à l'issue du temps réglementaire, une séance de tirs au but sera organisée directement.

Victoire à l'issue du temps réglementaire ou à la suite des TAB : 3 points.

Défaite : 0 point.

Match perdu par pénalité ou par forfait : - 1 pt.

Classement :

a) L'équipe accédante sera l'équipe qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

b) En cas d'égalité de points entre les clubs à départager, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés (y compris les buts comptabilisés à la suite d'un forfait ou d'un match perdu par pénalité) lors des matches de barrage visés ci-dessus.

c) En cas d'égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués lors des matches de barrage visés ci-dessus.

d) En cas d'égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur lors des matches de barrage visés ci-dessus.

e) En cas d'égalité, un tirage au sort départage les deux clubs.

() sur 36 clubs concernés et sondés, 25 clubs ont voté, soit 69.44 %*